



Procès verbal - Conseil Exécutif de l'ADÉOA
Université de Montréal



Jour, 14 février 2019, 16h00
7077 avenue du Parc, local 3001-11

Poste	Nom	Présence		
		OUI	NON	
Président(e)	Kim Foisy	X		
Vice-président(e)	Sandrine Hébert	X		
Secrétaire	Suli Anne Caron	X		
Trésorière	Mathilde Trudel-Brais	X		
CVE	Samuel Roy	X		
Assistant(e)-CVE	Camille Rivest	X		
Représentant(e) SÉRUM	Maud Gauthier	X		
Représentant(e) des sports	Marianne Désilets-Barnabé		X	
Représentant(e) culturelle	Jade Schuman	X		
Responsable aux communications	Delphine Breton	X		
Représentant(e)s à l'Assemblée Départementale	Mathile Bal Camille Bastien Félicia Doucet Billy Labbé Aurélie Méthot Kassiopé Morin Candice Toldano Camille Dault	X		
Rerésentant(e)s de classe	BAC2			
	Ortho	Camille D'Anjou	X	
	BAC3			
	Audio	Sophie Moreau	X	
	Ortho	Madeleine Borgeat		X
	MAITRISE			
	Audio	Kim Foisy	X	
	Ortho	Sandrine Hébert	X	



1. Mot de bienvenue

Le quorum est constaté à 16h09.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Kim Foisy propose l'ordre du jour.

Jade Schuman appuie.

Pas de demande de vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Kim propose la présence d'observateurs avec droit de parole.

Camille d'Anjou appuie.

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du PV du 31 janvier 2019

Kim Foisy propose d'adopter le PV du 31 janvier 2019

Jade appuie.

Pas de demande de vote.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

4. Discussion boissons sucrées

Jody Kalubi et André Mayrand (observateurs avec droit de parole) présentent les actions que Santé Publique visent afin de limiter la présence des boissons sucrées qui ont des impacts néfastes sur la santé. Le but est de pouvoir offrir des choix plus sains aux consommateurs et qu'il soit plus facile de faire le choix sain (par exemple de l'eau) que de prendre la boisson sucrée. Leur but est de faire de la sensibilisation pour rendre clair aux yeux des étudiants les risques de consommer des boissons sucrées. Ils présentent les actions à court terme dans lesquelles ils se sont engagés:

Kim remercie pour leur présentation. Elle demande s'ils ont contacté le conseil du café l'empathique. Ils répondent qu'ils ne l'ont pas contacté. Elle demande ce qu'ils attendent de nous. Jody explique que nous pourrions prendre une position semblable à eux. Kim demande quelle est la motion. Les représentants de santé publique répondent qu'elle est présentée sur le document qu'il nous laisse, c'est-à-dire la motion de nutrition et celle de santé publique.

5. Discussion lien entre l'ÉOA et Santé Publique



Procès verbal - Conseil Exécutif de l'ADÉOA Université de Montréal



Sandrine dit avoir discuté avec Alex-Ane Mathieu, qui a aussi discuté avec Camille d'Anjou. Celles-ci ont discuté qu'il serait intéressant de créer un lien entre ADÉOA, santé publique et SÉRUM. Camille d'Anjou explique qu'il serait bien d'avoir une page Facebook commune pour se tenir au courant de ce qu'ils veulent faire en commun.

Jade Schuman demande aux représentants de santé publique s'ils ont une représentante plus culturelle ou sociale. Jody répond qu'ils ont un comité « vie étudiante ». Elle dit que oui il serait possible de les mettre en lien, mais elle trouve qu'une personne par Asso qui fait le pont entre les différentes associations est suffisante afin de ne pas multiplier l'information.

Kim trouve que le rôle de représentant SERUM est déjà chargé, donc il serait bien de ne pas devoir se rencontrer à toutes les séances, mais tout simplement que les autres assos sachent à qui se référer pour communiquer. Jody approuve qu'un groupe Facebook serait le mieux. Kim explique que nous pourrions en discuter en CE pour ajouter une tâche au poste de représentant SÉRUM.

André demande si nous avons des idées d'activités inter-asso en tête. Kim répond que non pour le moment. Camille d'Anjou parle aussi de la course de Parc Action, qui pourrait finalement être remise en place.

6. Discussion rémunération des stages – Lettre signée, proposition de modalité de grève et choix d'une date pour la tenue d'une assemblée générale

Kim présente la lettre de demande d'AG spéciale. Elle présente ensuite le document informel *Proposition de position et de mandat de grève* fait par la SERUM.

Mathilde Trudel-Brais demande si on doit avoir fixé une date précise dans nos propositions en AG. Charlène dit qu'on peut arriver avec des idées de dates précises et ensuite les gens peuvent amender.

Kim présente donc les modalités qui seront proposées en AG par la SÉRUM. Elle suggère de procéder de la même façon qu'eux et de discuter de ce qu'on croit qui passerait le plus dans notre asso. Camille d'Anjou demande si le but est que la grève touche les jours de stage ou seulement les cours. Kim répond que les propositions incluent de manquer les cours



Procès verbal - Conseil Exécutif de l'ADÉOA Université de Montréal



et les stages. Charlène ajoute que si les gens ne veulent pas inclure les stages, ce sera proposé en amendement. Mathilde Trudel-Brais demande si les séminaires sont considérés comme des cours. Charlène répond qu'à ce moment il faudrait soit exclure tous les séminaires ou alors cibler des sigles de cours.

Delphine demande ce qu'on va faire puisque seulement certaines personnes devront manquer leurs stages selon les jours de grève votés. Elle trouve ça un peu inéquitable si seulement certaines personnes voient des impacts sur leurs stages et d'autres non. Charlène explique que les moyens de pression incluent aussi le fait de manquer les cours, donc que les gens qui ont des cours vont aussi être pénalisés. Elle apporte une suggestion qui est de dire que si tu n'as pas manqué de journée de stage, tu peux manquer une journée dans la semaine par solidarité pour les autres. Aurélie demande toutefois s'il n'y a pas un risque que les gens décident quand même de se présenter à son stage ou à son cours en disant qu'ils ont manqué un autre jour...

Charlène ajoute qu'on peut aussi arriver avec une proposition de soutien au mouvement lors de l'AG extraordinaire, et que ce serait cette proposition qui est la proposition sans grève. C'est la première proposition à faire voter avant de voter des autres propositions incluant des moyens. Kim explique que c'est déjà ce qui est prévu puisque nous pouvons seulement avoir un point de discussion dans une AG extraordinaire, donc que nous allons d'abord demander si les membres de l'asso appuient le mouvement.

Kim propose de discuter de chaque proposition une à la fois. Mathilde Trudel-Brais demande d'avoir une minute de lecture pour chaque proposition.

1ere proposition de la SÉRUM : Mathilde Trudel-Brais suggère de modifier pour faire reconduire à chaque semaine la grève. Kim trouve que cela revient à la proposition 2. Mathilde explique que la différence avec la proposition 2 est que on retourne à l'école pour quelques semaines dans la proposition 2, alors que dans la proposition 1, cela ferait en sorte qu'il n'y aurait possiblement pas de retour en cours avant de reconduire la grève. Camille d'Anjou trouve aussi que la mention de déclenchement de grève lors de l'obtention du vote de 20 000 étudiants donne un poids différent à la proposition. Charlène dit aussi que certains programmes décident d'utiliser



Procès verbal - Conseil Exécutif de l'ADÉOA
Université de Montréal



la terminologie « semaine de grève reconductible » au lieu du terme « grève illimitée » qui fait plus peur à certains.

Ainsi va la 1^e proposition qui sera présentée en AG :

1. Nous proposons que l'ADÉOA soit en grève d'une semaine (5 jours) à partir du 18 au 22 mars lorsque le plancher de 20 000 étudiant.es dans 3 régions différentes du Québec ayant voté pour un mandat de grève générale illimitée, d'une semaine (5 jours) ou d'une semaine reconductible est atteint.

et

Qu'une fois la grève déclenchée, une assemblée générale spéciale soit organisée au minimum une fois par semaine (7 jours) pour sa reconduite.

Troisième proposition de la SÉRUM : Mathilde Trudel-Brais trouve que ce serait bien de préciser si les jours de grève seraient consécutifs ou non consécutifs. Charlène suggère de ne pas voter pour les lundi ni les mardi afin de régler le problème de stage ou pas de stage. Sophie répond que les bacc 3 sont en stage toute la semaine en mars, donc qu'on ne peut procéder ainsi.

Ainsi va la 2^e proposition qui sera présentée en AG :

2. Nous proposons le déclenchement d'une grève de trois (3) jours consécutifs ou non consécutifs à l'intérieur de trois semaines afin de mettre de la pression sur les instances décideuses et de démontrer notre appui au mouvement provincial.

et

Qu'une seconde assemblée extraordinaire de grève soit organisée 5 jours ouvrables après la fin de la dernière journée.

Quatrième proposition de la SÉRUM : Mathilde Trudel-Brais demande si on peut arriver avec plusieurs propositions en même temps. Kim dit que oui, mais qu'il serait bien d'arriver avec une seule qu'on a déjà discuté pour ne pas s'éparpiller. Mathilde trouve que ce serait bien de toutes les présenter, puisque les propositions ne vont pas ensemble, mais sont plus des options différentes.



Jade a l'impression que si les étudiants ont le choix de se présenter ou non à leurs stages/cours, cela mais moins de pression sur le gouvernement.

Charlène dit qu'en assemblée générale, il peut y avoir un moment de plénière où on peut discuter des différentes propositions. Camille Bastien dit que comme il ne s'agit pas de points officiels, on va pouvoir discuter de ces trois points et juste écrire dans l'ordre du jour « discussion sur la rémunération des stages ».

Samuel dit qu'il faut être clair en AG afin que les gens sachent qu'on peut voter pour « pas de grève ». Kim répond qu'on vote contre la grève et non pas pour « pas de grève ». Les gens doivent tout simplement voter contre la proposition qui sera proposée s'il ne souhaitent pas aller en grève. Samuel dit que ça va devoir être clair en AG pour que tout le monde comprenne bien cela.

Ainsi va la 3^e proposition qui sera présentée en AG :

3. Nous proposons le déclenchement d'une grève d'une (1) journée afin de mettre de la pression sur les instances décideuses et de démontrer notre appui au mouvement provincial.

et

Qu'une seconde assemblée extraordinaire de grève soit organisée une semaine (5 jours) après celle-ci.

Kim suggère que l'on discute d'une date pour l'AG. Mardi 19 ou jeudi 21 sont les options qui rejoignent le plus de gens. Le mardi 19 février semble être la date qui convient le plus. Kim rappelle que cela dépend de la disponibilité des personnes de la FAECUM. La deuxième option sera donc le jeudi 21 février.

Aurélié demande combien de gens doivent être présents pour que l'AG ait lieu. Kim répond que 39 personnes doivent être présentes. La date serait donc le 19 février à 17h.

7. Retour sur le dernier comité conjoint (vendredi 1^{er} février 2019)

Kim fait un retour sur le comité conjoint, auquel Samuel et Sophie participent également.



Pour un malaise pendant un examen, ils ont trouvé une solution qui serait d'abord une consultation médicale et ensuite une entente avec l'enseignant sur la façon de reprendre l'examen ainsi que pour la correction.

Pour la perte d'examen, ce serait de donner à l'élève la moyenne de la classe ou une moyenne pondérée en fonction des notes de l'élève. Sophie explique que c'est une sorte de cote Z.

Kim explique que lorsqu'un professeur veut changer un élément au plan de cours, ce doit être voté à majorité et non à l'unanimité. Si le professeur fait le changement par courriel, il devrait faire un sondage studium et si un étudiant n'a pas voté, on considère qu'il approuve le changement.

Pour le test des compétences à passer pour l'admission des nouvelles maîtrises en orthophonie/audiologie, il a été accepté et est maintenant accessible.

Pour la situation d'annonce de diagnostic devant les élèves, le comité conjoint dit qu'ils vont passer le message aux enseignants et aux différents comités afin que ça ne se reproduise plus.

8. Informations

a. Communications

Delphine informe que Sandrine Hébert a ravivé le comité vêtements. Il y aura bientôt des essayages de vêtements avant la relâche. Sandrine attend la réponse des compagnies suite à ses soumissions. Elle demande s'il y a des dates que tout le monde est présent à l'école. Les dates qui conviennent semblent être les mercredi et jeudi, 26 et 27 février).

Pour le Randolph, Delphine demande aux représentants de classe d'informer leurs cohortes qu'elles peuvent toujours leur acheter des billets et pas seulement sur les midi de vente. Jade demande pour le Randolph si on invite les professeurs. Delphine va faire le message à Josée Latraverse.

Kim informe qu'elle a envoyé un message à sa cohorte afin de leur demander de s'impliquer davantage dans le financement du bal,



puisqu'il s'agit d'un bal ortho-audio, et que pour le moment ce sont surtout les ortho qui participent aux activités de financement.

b. Trésorière

Kim voulait savoir si l'asso avait donné la cotisation pour le sommet de la Fresque, car il y a habituellement un don qui est fait chaque année. Elle va en discuter personnellement avec Mathilde Trudel-Brais qui a quitté le CE.

c. AD

Il n'y a pas eu d'AD depuis le dernier CE.

d. Externes

Sandrine dit que le CC d'hier a été annulé à cause de la tempête. Il n'y a rien d'autre à ajouter.

e. SÉRUM

Maud informe que la SÉRUM a fait une discussion sur le salon de Parc : Samuel, le président de la SÉRUM, a dit aux membres que le salon appartenait à tous. Il a également précisé aux gens de ne pas identifier « Parc » dans tous les événements auxquels ce ne sont pas toutes les assos de Parc qui sont invitées.

Elle ajoute qu'ils nous invitent à un match d'improvisation qui aura lieu jeudi le 14 mars à Parc.

f. Culturel

Jade est très contente de la participation aux cartes de St-Valentin. Il y avait des cartes exceptionnelles et certains ont vraiment fait beaucoup de cartes. Elle a donc acheté des coupons pour celles qui ont participé de façon remarquable à l'activité. L'activité a aussi très bien fonctionné avec la SÉRUM.

Samuel dit que des gens de la FAECUM ont demandé quand serait le karaoké prof-étudiants. Jade propose de le faire beaucoup plus à l'avance que l'année dernière, vers la fin mars afin que les étudiants ne soient pas en fin de session. Samuel propose de le faire en début avril puisque les gens de la FAECUM veulent venir et ont le congrès en fin mars. Jade va d'abord s'informer sur les dates



auprès des profs.

g. CVE

Le party de mi-session sera le 1er mars. Il y aura 25 billets, mais possibilité d'en avoir plus selon la vente des autres assos.

Samuel dit qu'ils ont eu 12 billets pour le party VIP du carnaval. Le party est ce vendredi, ils vont y connaître le classement des assos.

Delphine demande s'il y aura une cabane à sucre. Camille Rivest dit que oui et attend les réponses des endroits contactés. Elle avait pensé le faire un jeudi.

Camille Rivest trouve aussi que ce serait bien de faire un 5 à 7 avec tous les programmes de Parc (ADÉOA, SÉRUM, Santé Public).

h. Sports

Marianne n'a pas écrit à Kim.

i. Académique

Caduc.

9. Varia

a. Comité des conflits d'intérêts de l'ÉOA (mercredi 27 février à 9h00 au local 3001-23) – 90 minutes

Kim et Sandrine ont reçu une lettre et tous les étudiants de la maîtrise doivent remplir un formulaire de conflit d'intérêts. Elle fait appel à un étudiant pour 1h30 pour analyser avec la direction les conflits d'intérêts possibles. Camille d'Anjou se propose.

FresQue : chaque année, il y aura le sommet qui est une fin de semaine le 23 et 24 mars. Cette année, le sujet est l'impact de l'environnement soignant sur les professionnels de la santé. Marie-Eve Brodeur s'est beaucoup battu pour avoir ce sujet qui nous touche aussi. Kim invite les représentants de classe à faire le message, car il serait bien d'être représentés lors de cet événement. Les billets ne sont que de 5\$. Sophie demande où ce sera. Kim répond au pavillon Jean-Coutu.



Procès verbal - Conseil Exécutif de l'ADÉOA Université de Montréal



b. Mots de félicitations

Kim félicite tout le monde pour les discussions concernant la rémunération des stages. Jade félicite Delphine, car même si elle lui envoie des informations en retard pour les infos ADEOA, Delphine les ajoutent toujours et ne passe pas de commentaires. Aurélie félicite Suli Anne pour les PV. Sandrine félicite Samuel et Camille pour leur travail et pour le nombre de billets obtenus au carnaval.

10. Fermeture

Kim propose la fermeture du CE.

Camille Bastien appuie.

Le conseil exécutif du 2019-02-14 est fermé à 17h55.